



IMAGE

i2S dévoile ses modalités d'entrée sur Alternext

L'admission d'i2S est sur les rails. On savait le groupe de traitement de l'image candidat au marché semi-réglementé parisien Alternext (*lire « La Tribune » du 2 octobre*). La société girondine, basée à Pessac, a annoncé hier les modalités de son admission. 361.600 actions nouvelles et 90.400 actions existantes seront proposées au public pour un prix compris entre 11,10 et 12,90 euros. 67.800 actions supplémentaires pourraient être proposées dans le cadre de la clause d'extension. En tout, clause d'extension comprise, ce sont donc 519.800 actions qui sont susceptibles d'être mises dans le public, soit 29,5 % du capital. La part des droits de vote sera néanmoins inférieure. En milieu de fourchette indicative, le montant total de l'opération pourrait alors s'élever à 6,24 millions d'euros, dont 5,42 millions d'euros au titre de l'augmentation de capital. L'offre est ouverte jusqu'au 23 octobre. La première cotation est prévue pour le lendemain et le début des négociations pour le 30 octobre.

R. G. ■